

telle l'étude que j'ai proposée, qui permette la publication de semblables déclarations et la tenue d'audiences publiques par les parties intéressées qui pourraient ainsi faire connaître leurs opinions.

Il se fait tard pour un vendredi après-midi et je ne tiens nullement à prolonger le débat. J'espère que mon plaidoyer, toutefois, bien que je le débite devant une assistance plutôt clairsemée, ne tombera pas dans le désert et

qu'avant longtemps des procédures à la Chambre et dans nos mesures législatives nous permettront de régler ce genre de problème dont nous sommes saisis cet après-midi.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): En conformité de l'article 26(13) du Règlement, le débat est terminé et je déclare donc la motion adoptée.

(A 6 h 26 la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
